

Cinquante troisième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 9<sup>e</sup> jour de septembre 2002 et à laquelle sont présents :

**Présences :** Mesdames et messieurs les commissaires : Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Nicole Devost, Ghislaine Gasper, Thérèse Lasnier, Nicole Mongeon, Bernard Petit, Micheline Sauvé et Claude St.Pierre.

Mesdames les commissaires-parents : Johane Corbin et Lynda Tessier.

**Autres présences :** Monsieur Pierre Buisson, directeur général;  
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint et secrétaire général par intérim;  
Madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines;  
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle;  
Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles;  
Monsieur François Lafortune, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes;  
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information;  
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

**Absences :** Mesdames et Messieurs les commissaires : Magda Farès, Noël L'Écuyer, Gilles Loiselle, Luc Mercier, Yvon Pineault et Claudette C.-Thibodeau.

Madame la commissaire Josiane Fabry se joint à la réunion à 19 h 40.

## **01. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la présidente, Nicole Mongeon, ouvre la séance.

## **02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**HR 02.09.09**  
**001**

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante :

Ajouter le point :

12.1 Félicitations

## **ORDRE DU JOUR**

01. Présences et ouverture de la séance;
02. Adoption de l'ordre du jour;
03. Période de questions du public;
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 26 août 2002 (document SG 02.09.09-04.1);
  - Suivi au procès-verbal;
- 04.2 Correspondance :

- De madame Louise Fortin, directrice régionale, Ministère de l'Éducation : accusé de réception de la résolution # 02.06.10 / 005 concernant le programme « Agir autrement »;
  - De monsieur Denis Roy, président du Comité de parents : rapport annuel 2001-2002 du Comité de parents;
- 05.1 Informations sur la démarche d'évaluation des apprentissages : formation des enseignants;
  - 08.1 Démissions (document RH 02.09.09-08.X);
  - 08.2 Congés sans traitement (document RH 02.09.09-08.X);
  - 08.3 Engagements (document RH 02.09.09-08.3);
  - 08.4 Bris du lien d'emploi (document RH 02.09.09-08.X);
  - 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 9 septembre 2002, pour un montant de 1 199 729,59\$, vérifiée par monsieur François Blais (document RF 2002.09.09-09.1);
  - 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 9 septembre 2002, pour un montant de 575 486,01\$, vérifiée par monsieur François Blais (document RF 2002.09.09-09.2);
  - 09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 9 septembre 2002, pour un montant de 2 839 328,68\$, vérifiée par monsieur François Blais (document RF 2002.09.09-09.3);
  11. Commissaires-parents.;
  12. Autres sujets;
  13. Levée de la séance.

**Adopté unanimement.**

### **03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Monsieur Denis Roy, président du Comité de parents, remercie le journal « Le Canada-Français » pour la couverture des événements concernant le Comité de parents. Il informe le Conseil de la tenue d'une rencontre d'information sur le rôle des présidents et présidentes de Conseil d'établissement et celui du directrice et de la directrice d'école.

Monsieur Michel Aertz, parent de l'école Joseph-Amédée-Bélanger, s'informe sur l'allocation reçue pour les frais exigés des parents.

Monsieur Richard Joyal, parent, demande au Conseil de revoir la décision concernant le transfert de son enfant de l'école des Prés-Verts vers l'école Joseph-Amédée-Bélanger.

#### **HR 02.09.09 002**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que le Conseil des commissaires suspende ses travaux afin de siéger à huis clos. Il est 19 h 40.

**Adopté unanimement.**

#### **HR 02.09.09 003**

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que le Conseil des commissaires reprenne ses travaux en assemblée publique. Il est 20 h .

**Adopté unanimement.**

Le directeur général assurera un suivi auprès des parents ainsi qu'auprès de la directrice d'école.

**04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 26 AOÛT 2002 (document SG 2002.09.09-04.1)**

**HR 02.09.09**  
**004**

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 26 août 2002 tel que présenté.

**Adopté unanimement.**

**- SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 26 août 2002.

**04.2 CORRESPONDANCE**

- De madame Louise Fortin, directrice régionale, Ministère de l'Éducation : accusé de réception de la résolution # 02.06.10 / 005 concernant le programme « Agir autrement »;
- De monsieur Denis Roy, président du Comité de parents : rapport annuel 2001-2002 du Comité de parents.

**05.1 INFORMATIONS SUR LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES : FORMATION DES ENSEIGNANTS**

Monsieur François Lafortune dépose et commente le document Plan de formation des enseignants au primaire année scolaire 2002-2003.

**08.1 DÉMISSIONS**

**HR 02.09.09**  
**005**

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Que la démission de madame Céline Brault, enseignante à l'école Saint-Joseph (Saint-Paul d'Abbotsford), soit acceptée à compter du 21 août 2002.

**Adopté unanimement.**

**08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT**

Considérant le motif « affaires personnelles »;

**HR 02.09.09**  
**006**

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 23 septembre au 10 octobre 2002 inclusivement, soit accordé à madame Lise Bergeron-Lacroix, animatrice de vie spirituelle et

d'engagement communautaire aux écoles Dr-Alexis-Bouthillier et Marguerite-Bourgeois.

**Adopté unanimement.**

**08.3 ENGAGEMENTS (document RH 02.09.09.08.3)**

**HR 02.09.09  
007**

Il est proposé par monsieur Claude St.Pierre :

Qu'en vertu des dispositions relatives à la priorité d'engagement et en application de l'article 5-2.00 de la convention collective du personnel professionnel, madame Katia Girard soit engagée pour un poste régulier temps partiel de psychoéducatrice (21 heures / semaine) et soit affectée à l'école Marie-Derome et ce, à compter du 26 août 2002.

**Adopté unanimement.**

**HR 02.09.09  
008**

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Qu'en vertu des dispositions relatives à la priorité d'engagement et en application de l'article 5-2.00 de la convention collective du personnel professionnel, madame Nathalie Hamel soit engagée pour un poste régulier temps partiel de psychoéducatrice (21 heures / semaine) et soit affectée à l'école Saint-Vincent et ce, à compter du 21 août 2002.

**Adopté unanimement.**

**HR 02.09.09  
009**

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Martine Lapointe soit engagée pour un poste régulier temps partiel de psychoéducatrice (21 heures / semaine) et soit affectée à l'école Joseph-Amédée-Bélanger et ce, à compter du 21 août 2002.

**Adopté unanimement.**

**HR 02.09.09  
010**

Il est proposé par monsieur François Blais :

Qu'en vertu des dispositions relatives à la priorité d'engagement et en application de l'article 5-2.00 de la convention collective du personnel professionnel, madame Claudine Dalpé soit engagée pour un poste régulier temps plein d'orthopédagogue (28 heures / semaine) et soit affectée pour la déficience auditive et ce, à compter du 14 août 2002.

**Adopté unanimement.**

**HR 02.09.09  
011**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Qu'en vertu des dispositions relatives à la priorité d'engagement et en application de l'article 5-2.00 de la convention collective du personnel professionnel, madame Raymonde Lapalme soit engagée pour un poste régulier temps partiel de

psychoéducatrice (21 heures / semaine) et soit affectée à l'école Mgr-Euclide-Théberge et ce, à compter du 19 août 2002.

**Adopté unanimement.**

**HR 02.09.09**  
**012**

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Qu'en vertu des dispositions relatives à la priorité d'engagement et en application de l'article 5-2.00 de la convention collective du personnel professionnel, madame Ginette Poliquin soit engagée pour un poste régulier temps partiel de psychologue (24,5 heures / semaine) et soit affectée aux écoles Chabanel, Marie-Derome et Saint-Joseph (Lacolle) et ce, à compter du 19 août 2002.

**Adopté unanimement.**

**HR 02.09.09**  
**013**

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Annick Bérubé soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 15 – économie familiale, à l'école Paul-Germain-Ostiguy et ce, à compter du 26 août 2002.

**Adopté unanimement.**

**HR 02.09.09**  
**014**

Il est proposé par madame Nicole Devost :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Katia Bérard soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 18 à l'école Mgr-Euclide-Théberge et ce, à compter du 26 août 2002.

**Adopté unanimement.**

**HR 02.09.09**  
**015**

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Nathalie Ouellette soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Jeanne-Mance et ce, à compter du 26 août 2002.

**Adopté unanimement.**

**HR 02.09.09**  
**016**

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Geneviève Morneau soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 6 – arts plastiques et musique, à l'école Sacré-Cœur (Iberville) et ce, à compter du 26 août 2002.

**Adopté unanimement.**

**08.4 BRIS DU LIEN D'EMPLOI (document RH 02.09.09.08.4)**

**HR 02.09.09**  
**017**

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Considérant que le congé sans traitement pour le motif « réorientation de carrière » qui avait été accordé à monsieur Yves Lauzon, directeur adjoint à la Polyvalente Marcel-Landry prenait fin le 30 juin 2002;

Considérant qu'aucune correspondance ne nous a été adressée depuis ce jour;

Il est proposé de mettre fin à son lien d'emploi et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2002.

**Adopté unanimement.**

**HR 02.09.09**  
**018**

Il est proposé par madame Monique Brière :

Considérant que le congé sans traitement pour le motif « réorientation de carrière » qui avait été accordé à madame Maude Beaulé, directrice adjointe à l'école Mgr-Euclide-Théberge prenait fin le 30 juin 2002;

Considérant qu'aucune correspondance ne nous a été adressée depuis ce jour;

Il est proposé de mettre fin à son lien d'emploi et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2002.

**Adopté unanimement.**

**HR 02.09.09**  
**019**

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Considérant que monsieur Jean-Marie Benoît, concierge à l'école Mgr-Euclide-Théberge, a épuisé les bénéfices eu égard aux 104 semaines de l'assurance-salaire ainsi que ceux rattachés à l'exonération des cotisations du régime de retraite (d'une durée de trois ans);

Il est proposé de mettre fin à son lien d'emploi et ce, à compter du 29 août 2002.

**Adopté unanimement.**

**09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 9 SEPTEMBRE 2002 (document RF 2002.09.09-09.1)**

Dépôt de la liste des comptes à payer du 9 septembre 2002, pour un montant de 1 199 729,59\$, vérifiée par monsieur François Blais.

**09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 9 SEPTEMBRE 2002 (document RF 2002.09.09-09.2)**

Dépôt de la liste des comptes à payer du 9 septembre 2002, pour un montant de 575 486,01\$, vérifiée par monsieur François Blais.

**09.3 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 9 SEPTEMBRE 2002 (document RF 2002.09.09-09.3)**

Dépôt de la liste des comptes à payer du 9 septembre 2002, pour un montant de 2 839 328,68\$, vérifiée par monsieur François Blais.

## **11. COMMISSAIRES – PARENTS**

Madame Johane Corbin remercie monsieur François Lafortune pour la réponse reçue concernant l'utilisation des calculatrices lors de l'examen de reprise en maths 436.

Madame Johane Corbin questionne l'organisation d'activités de perfectionnement offertes au personnel de surveillance des élèves.

Madame Johane Corbin demande s'il est possible d'intégrer le rapport annuel du Comité de parents à celui de la commission scolaire.

## **12.1 FÉLICITATIONS**

**HR 02.09.09**  
**020**

Il est proposé par madame Nicole Mongeon :

Que des félicitations soient adressées aux élèves Marjolaine Rheault-Poirier, Annabel Cardin, Myriam Patenaude et Patricia Bissonnette de l'école Beaulieu ainsi qu'à leur enseignante, madame Yolande Amyot, pour leur premier prix obtenu dans le cadre du « Concours national Lionel Groulx ».

**Adopté unanimement.**

## **13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**HR 02.09.09**  
**021**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau:

Que la séance soit levée.

**Adopté unanimement.**

---

**LA PRÉSIDENTE**

---

**LE SECRÉTAIRE PAR  
INTÉRIM**